

Validité des résultats :
lire encadré page 9.

Les immigrés en Alsace : 10 % de la population

Le nombre d'immigrés a fortement progressé en Alsace depuis 1999. Leur origine se diversifie avec la montée de nombreux pays. Les femmes sont majoritaires parmi les immigrés résidant depuis moins de 30 ans en Alsace. Plus d'un tiers des immigrés ont acquis la nationalité française.

L'Alsace compte près de 180 000 immigrés, mi-2004. En mars 1999, leur nombre s'élevait à 148 000 : la progression a donc été très forte, de plus de 20 %. Désormais, les immigrés représentent 10 % de la

population alsacienne, et 13 % des 30-59 ans.

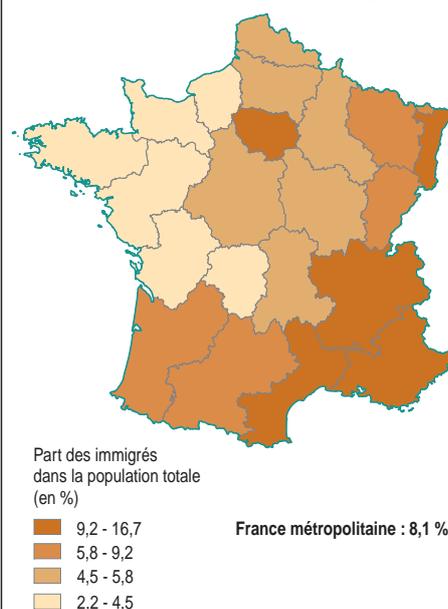
Au niveau national, la progression est moins élevée, mais elle dépasse tout de même les 10 %. Les immigrés représentent ainsi 8,1 % de la population métropolitaine. Comparée aux autres régions de métropole, l'Alsace se situe au 2^e rang, derrière l'Île-de-France, pour la part des immigrés dans la population. C'est aussi l'une des régions où cette part a le plus progressé, de 1,4 point (2 points pour l'Île-de-France).

En considérant les pays d'origine, la répartition entre le continent européen et le reste du monde a évolué. Si en 1999, la moitié des immigrés en Alsace venait d'Europe, mi-2004, ils ne sont plus que 46 % (40 % pour la métropole). Cette dynamique est à l'œuvre depuis 1975, au profit des pays du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, voire d'Asie.

Particularités régionales : Turcs, Allemands, Suisses

La spécificité alsacienne en matière d'immigration, au moins depuis les années 1990, est marquée par l'apport relativement plus important d'immigrés d'origine allemande, suisse ou turque.

L'Alsace au 2^e rang des régions



© IGN - Insee
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005

À l'instar des autres régions frontalières françaises, l'immigration en Alsace a aussi été une immigration de proximité. Avec 2 500 personnes en plus, les immigrés d'origine allemande sont environ 24 000. Néanmoins, leur poids dans la population immigrée (13,2 %) diminue d'un point par rapport à 1999. Après une immigration très soutenue au début des années 90, un certain essoufflement se fait jour, résultant sans doute de considérations économiques et d'un renchérissement des prix du foncier.

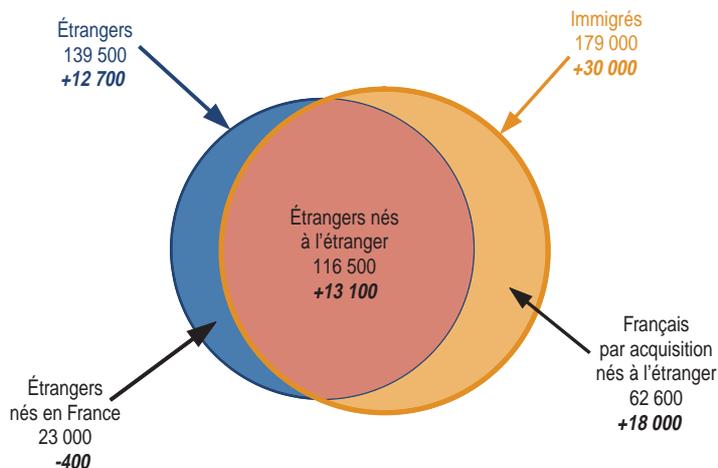
En revanche, l'immigration suisse s'est nettement renforcée, avec quelque 1 500 Suisses de plus à être venus s'installer en Alsace

- Mi-2004, près de 180 000 immigrés vivent en Alsace.
- Les immigrés turcs forment une population jeune, avec 55 % d'entre eux âgés de 20 à 40 ans.
- En Alsace, 35 % des immigrés ont acquis la nationalité française (40 % au niveau national).

mi-2004

L'exploitation groupée des enquêtes de recensement 2004 et 2005 donne des résultats qui peuvent s'interpréter comme décrivant une situation moyenne, conventionnellement datée mi-2004.

Étrangers et immigrés en Alsace*



Lecture : les variations en *gras italique* mesurent les écarts entre mi-2004 et 1999.
* voir encadré : Étrangers, immigrés : deux notions différentes

Source : Insee, recensement de 1999 et enquêtes de 2004 et 2005

les Marocains (19 000) devançant les Algériens (18 000).

Nouvelle immigration : Europe orientale, Afrique et Asie

Des migrations en provenance d'autres zones géographiques s'accroissent significativement et bousculent quelque peu le paysage de l'immigration. Alors qu'en 1999, près de 7 000 immigrés originaires d'Europe orientale (hors pays de l'UE à 25) résidaient dans la région, ils sont désormais plus de 10 000 à avoir franchi la frontière. Parmi ces immigrants, les Russes, Serbes et Bosniaques sont surreprésentés en Alsace, par rapport à la moyenne nationale. Les immigrés originaires des pays d'Afrique subsaharienne progressent également d'environ 50 %

entre 1999 et mi-2004, soit une progression de plus de 30 %. Déjà premier contingent d'immigrés en 1999, les turcs représentent, mi-2004, 16 % de l'immigration totale dans la région, contre 15 % lors du recensement précédent. Avec environ 28 500 personnes, ce sont 6 500 individus de plus qu'en 1999, soit une progression annuelle de plus de 5 %. L'immigration turque entamée en Alsace pendant les années 70 se poursuit, comme au niveau national, mais avec une intensité plus grande.

L'immigration ancienne en Alsace : Europe occidentale et Maghreb

Si l'on observe les grands courants migratoires européens (Espagnols, Portugais, Italiens, Polonais), les enquêtes annuelles de recensement confirment la baisse des flux, voire la diminution des effectifs. Les nouveaux arrivants sont peu nombreux et leur migration est sans doute, pour

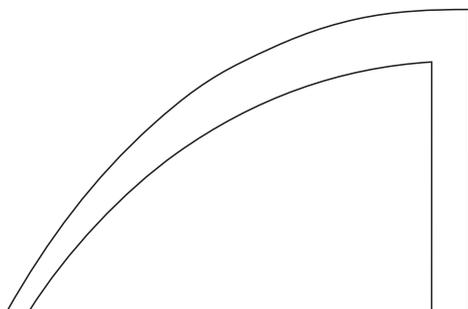
partie, liée à la présence des institutions européennes. Par ailleurs, les décès surviennent plus souvent au sein de cette population vieillissante.

En revanche, les personnes natives du Maghreb continuent de représenter un poids important dans l'immigration globale : 22,7 % du total des immigrés à la mi-2004. Contrairement à ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire,

De nouveaux immigrés d'origines variées

Pays d'origine	Mi-2004	Variation depuis 1999
Total	179 000	31 000
dont :		
Allemagne	23 500	2 500
Italie	13 500	0
Portugal	11 000	-500
Espagne	5 500	500
Autres pays de l'ex-UE à 15 (Royaume-Uni, Belgique, ...)	6 500	500
Nouveaux pays adhérents de l'UE à 25 (Pologne, Hongrie, ...)	5 000	0
Futurs adhérents à l'UE (Roumanie, Bulgarie, Croatie)	3 000	1 000
Autres pays de l'ex-URSS d'Europe (Russie, Ukraine, ...)	2 000	1 000
Autres Pays de l'Est (Serbie-et-Monténégro, Bosnie-Herzégovine, ...)	5 000	1 000
Suisse	6 000	1 500
Algérie	18 000	4 500
Maroc	19 000	3 500
Tunisie	4 000	500
Pays d'Afrique hors Maghreb (Sénégal, Cameroun, ...)	12 000	4 000
Turquie	28 500	6 500
Cambodge, Laos, Viêt-Nam	4 500	0
Autres pays de l'ex-URSS d'Asie (Arménie, Georgie, ...)	1 500	1 500
Autres pays d'Asie (Iran, Inde, Liban, Chine, Thaïlande, ...)	6 500	2 000
Pays d'Amérique	3 500	1 000

Source : Insee, recensement de 1999 et enquêtes de 2004 et 2005



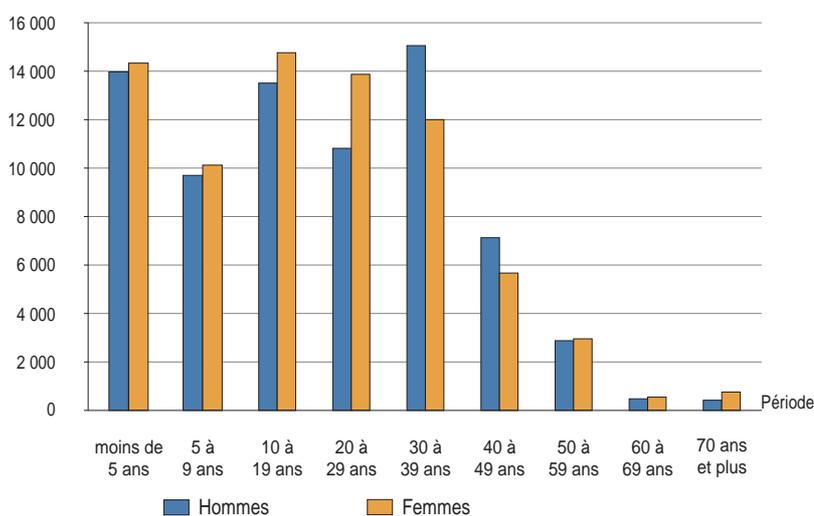
entre 1999 et mi-2004 : ils sont désormais 12 000 environ. Ils proviennent de pays divers, mais seuls le Sénégal, le Cameroun, l'Île Maurice et Madagascar comptabilisent plus de 1 000 immigrés. Si les immigrés originaires du Cambodge, du Laos et du Viêt-Nam voient leurs effectifs inchangés, les autres nationalités d'Asie connaissent de fortes progressions. C'est le cas en premier lieu des immigrés originaires des pays anciennement républiques soviétiques d'Asie, tels la Géorgie, l'Arménie ou l'Azerbaïdjan, dont l'effectif total, très réduit en 1999, se situe à quelque 1 500 personnes, mi-2004. En provenance des autres pays d'Asie, les effectifs progressent d'environ 40 %. Ils correspondent à des origines très variées : Afghanistan, Liban, Iran, Iraq, Inde, Thaïlande, Chine..., chacun de ces pays ne comptant au plus que quelques centaines d'immigrés.

Jeunes Turcs, veuves Polonaises

À la mi-2004, l'équilibre hommes-femmes, atteint en 1999 dans la population immigrée, est conservé. Ce fait est constitutif de l'histoire de l'immigration, d'abord masculine et de travail, ensuite féminine dans le cadre du regroupement familial. Comme au niveau national, les femmes sont majoritaires parmi les immigrés arrivés

Immigrés depuis moins de trente ans : les femmes sont majoritaires

Immigrés par sexe et ancienneté d'arrivée à la mi-2004



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005

depuis moins de 30 ans. La proportion s'inverse pour les arrivées ayant eu lieu il y a trente ou cinquante ans, pour basculer à nouveau aux âges les plus avancés, du fait de la surmortalité masculine. Les situations sont cependant contrastées selon l'origine des immigrés.

Italiens et Portugais conservent une majorité d'hommes, mais qui recule, en raison du vieillissement de la population et de la surmortalité masculine. Les Polonais, migrants anciens, dont l'effectif diminue, comptent plus de 60 % de femmes et leur âge moyen dépasse 50 ans. Alors qu'en 1999, le contingent d'immigrés espagnols se partageait également entre hommes et femmes, à la mi-2004, les femmes y sont majoritaires.

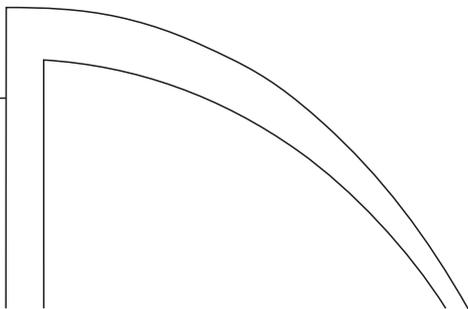
Les hommes immigrés du Maghreb restent nettement plus nombreux que les femmes de même origine (55 %). Chez les Turcs, il y a plus d'hommes que de femmes, mais l'on constate un léger rééquilibrage en faveur des femmes, intervenu durant la période intercensitaire. Les immigrés turcs forment une population jeune : 55 % d'entre eux ont entre 20 et 40 ans. Leur âge moyen est de 37,5 ans, soit presque 6 ans de moins que pour l'ensemble des immigrés.

De manière moins significative, eu égard à la faiblesse des effectifs, on constate que seulement 30 % des natifs du Cameroun sont des hommes, alors que parmi les ressortissants du Sénégal on en compte plus de 65 %.

Étrangers, immigrés : deux notions différentes

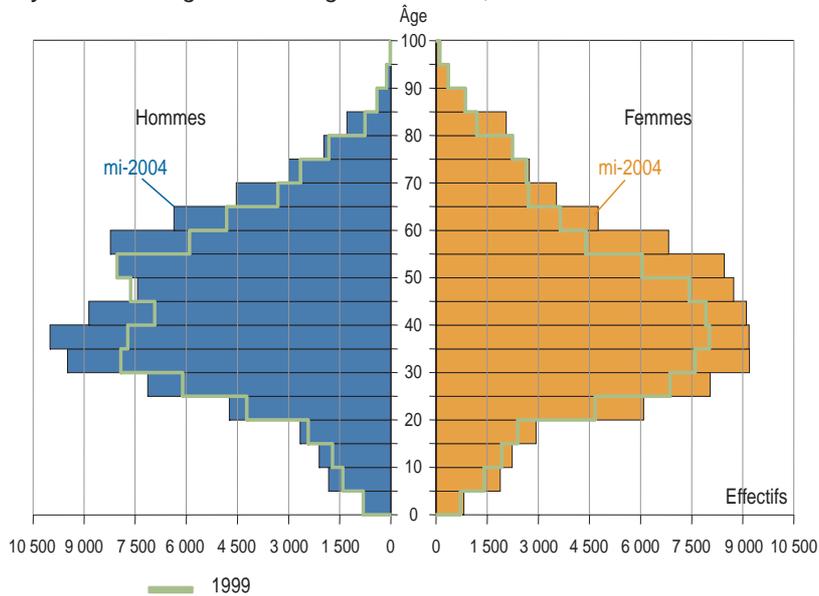
Est étrangère une personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française. Celle-ci peut changer au cours de la vie : un étranger peut ainsi acquérir la nationalité française et devenir Français.

Est immigrée une personne née étrangère, dans un pays étranger, et qui vit en France. L'acquisition de la nationalité française ne modifie pas ce caractère.



Autant d'hommes que de femmes

Pyramide des âges des immigrés en Alsace, 1999 et mi-2004



Source : Insee, recensement de 1999 et enquêtes de 2004 et 2005

Plus d'un tiers des immigrés sont devenus français

À la mi-2004, quelque 60 000 immigrés sont devenus français par acquisition, soit près de 35 % de l'ensemble. L'acquisition de la nationalité française augmente, avec cinq points de plus qu'en 1999, mais reste toujours inférieure au taux de 40 % observé au niveau national.

La propension à devenir français augmente, en général, avec la durée d'installation sur le territoire. Entre 20 et 30 ans de présence, plus de 45 % des immigrés obtiennent la nationalité française. Cette proportion s'accroît au fil du temps, pour dépasser 65 % après 50 ans de présence. Cependant, cette règle empirique peut-être corrigée par les motifs de migration ; ainsi près de trois quarts des immigrés vietnamiens, laotiens ou cambod-

giens, souvent réfugiés politiques, sont devenus français. En moyenne, les femmes acquièrent plus fréquemment la nationalité française que les hommes : 37 % contre 33 %. Ce phénomène se retrouve au niveau national, avec un taux de 42 % contre 37 %. Cette différence s'explique, en partie, par les mariages mixtes où,

le plus souvent, la conjointe est immigrée. C'est par exemple le cas des immigrés d'origine allemande : 35 % des femmes sont devenues françaises contre 15 % des hommes.

L'acquisition de la nationalité varie sensiblement selon l'origine des immigrés. Parmi les pays d'origine les plus représentés en Alsace, les Turcs, les Allemands, les Portugais, les Suisses et les Espagnols affichent un taux d'acquisition inférieur à la moyenne régionale. Cependant, 25 % des immigrés d'origine turque déclarent avoir acquis la nationalité française, contre 10 % en 1999. De leur côté, les natifs du Maghreb ont acquis à plus de 40 % la nationalité française.

Robert MOREL-CHEVILLET

L'acquisition de la nationalité française reste liée aux conditions de la migration

Acquisition de la nationalité française par les immigrés à la mi-2004

Pays d'origine	Français par acquisition en % des immigrés		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Immigrés Alsace	33	37	35
dont :			
Allemagne	15	35	26
Espagne	30	30	30
Italie	35	38	36
Portugal	25	31	28
Suisse	21	36	29
Pologne	68	68	68
Algérie	34	37	35
Maroc	41	43	42
Tunisie	41	47	43
Turquie	25	25	25
Cambodge, Laos, Viêt-nam	77	68	72

Source : Insee, recensement de 1999 et enquêtes de 2004 et 2005